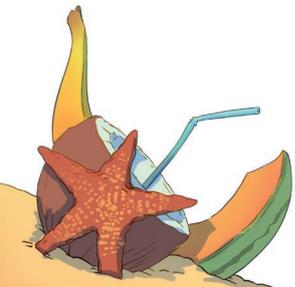


le  
**CHARDONNERET**  
de l'été





le  
**CHARDONNERET**  
de l'été

IMPRESSUM



Rédaction  
**Commune de Chardonne**

Mise en page  
[www.trianglecv.ch](http://www.trianglecv.ch)  
**Dominique Rossier**

Illustrations  
**Swan Keller**

Photos de couverture  
**Sophie Genghi**

Impression  
**Flash & Go – Vevey**

Tirage à 1700 exemplaires

[www.chardonne.ch](http://www.chardonne.ch)





Dans ce numéro d'août 2025 :

Le billet de la Syndique	p. 2
Les décisions des séances du Conseil Communal	p. 4
Crèche-Garderie au Mont-Pèlerin	p. 6
Le mémento des manifestations	p. 8
30 <sup>ème</sup> Anniversaire de Pein-Ciel	p. 10
4 <sup>ème</sup> édition des concerts culinaires	p. 12
Troc d'hiver et multi-sports 2025	p. 14
Une Capsule Temporelle du 18 novembre 1961	p. 16
Une personnalité de la commune	p. 18
Informations utiles	p. 22

## LES INFOS DE LA COMMUNE

## LA VIE DE LA COMMUNE

## IL ÉTAIT UNE FOIS...

## LES INFOS UTILES





# le Billet de la Syndique

LES INFOS DE LA COMMUNE



**Alice  
REYMOND**  
Syndique

## ÉLECTIONS COMMUNALES 2026

CHÈRES ET CHERS  
CHARDONNERETS,

LE 8 MARS 2026 AURONT LIEU  
LES PROCHAINES ÉLECTIONS  
COMMUNALES VAUDOISES

Ce rendez-vous démocratique est l'occasion pour chaque habitante et habitant de participer activement à la vie de la commune, en choisissant celles et ceux qui siégeront au Conseil communal et à la Municipalité.

### **Pourquoi voter ?**

Les autorités communales prennent des décisions qui touchent directement notre quotidien : écoles, aménagement du territoire, mobilité, culture, gestion des finances, environnement. Voter, c'est avoir un impact concret sur l'avenir de notre village.

### **Qui peut voter ?**

Dans le canton de Vaud, le droit de vote aux élections communales est accordé à :

- toute personne de nationalité suisse, domiciliée dans la commune, ayant 18 ans révolus et jouissant des droits civiques;
- toute personne de nationalité étrangère domiciliée dans la commune, âgée de 18 ans révolus, au bénéfice d'un permis de séjour ou d'établissement, et résidant en Suisse depuis au moins 10 ans, dont au moins 3 ans dans le canton de Vaud.

### Et pour être éligible ?

Pour être candidat ou candidate au Conseil communal ou à la Municipalité, il faut :

- être domicilié dans la commune;
- avoir le droit de vote au niveau communal.

À Chardonne, le système proportionnel est en vigueur depuis plus de 40 ans pour l'élection du Conseil communal, un législatif constitué de 50 membres. La présence de partis y est donc bien ancrée. Actuellement, trois formations y sont représentées: Chardonne Sans Parti, PLR Les Libéraux-Radicaux de Chardonne et le Groupement des Citoyens Indépendants.

L'élection à la Municipalité se déroule selon le système majoritaire. L'exécutif est constitué de 5 membres.

Les élections de 2026 sont une belle opportunité de vous exprimer et de vous engager pour Chardonne. Chaque voix compte, la vôtre aussi.

La Syndique:  
Alice Reymond





# les Décisions des séances du Conseil Communal

LES INFOS DE LA COMMUNE

**Séance du 24 juin 2025**

- Préavis n° 12/2024 - 2025 sur la gestion et les comptes pendant l'exercice 2024.
- Préavis n° 13/2024 - 2025 relatif aux comptes 2024 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ



- Préalavis n°14/2024 - 2025 relatif aux comptes 2024 du Fonds culturel Riviera.
- Préalavis n°15/2024 - 2025 relatif à une demande de crédit de CHF 244'720.00 pour l'installation d'un couvert à l'Espace Cendrillon.
- Préalavis n°16/2024 - 2025 relatif aux comptes 2024 de l'entente intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve.
- Préalavis n°17/2024 - 2025 relatif à une demande de crédit de CHF 310'000.00 concernant la rénovation complète de l'appartement de 4,5 pces et le remplacement du sol des 4 chambres de l'appartement de 5 pces à la rue du Village 5, propriété de la Commune de Chardonne.

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ

Les dates des prochaines séances...

12 septembre 2025

7 octobre 2025

5 décembre 2025



## Rappel des scrutins 2025

**28 septembre 2025**

Votation fédérale

**30 novembre 2025**

Votation fédérale





# Crèche-Garderie au Mont-Pèlerin

LES INFOS DE LA COMMUNE

## CRÉATION D'UNE NOUVELLE CRÈCHE GARDERIE AU MONT-PÈLERIN



A la rentrée d'août 2025, une nouvelle **structure d'accueil préscolaire** (SAP) verra le jour dans l'enceinte de **la Maison du Pèlerin**.

Après plusieurs tentatives, la Commune de Chardonne a enfin trouvé un espace dédié à l'accueil des tout-petits.

Il y a quatre ans, suite à la dissolution du Réseau REVE, les quatre communes du cercle de Corsier ont été contraintes de créer de nouvelles structures pour poursuivre la mission de l'accueil parascolaire et préscolaire. En 2022, la SAP des **Écureuils** a été intégrée, puis en 2023, la structure provisoire des « **Aventuriers** » a vu le jour à Corsier-sur-Vevey. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'Association intercommunale du cercle de

Corsier-sur-Vevey enfance et jeunesse (ASICC) est officiellement reconnue par la Fondation d'Accueil de Jour du canton (FAJE) comme le 33<sup>ème</sup> réseau du canton.

Face à une liste d'attente importante, la création d'une troisième structure préscolaire est devenue indispensable. En 2021, l'EMS « La Maison du Pèlerin » a contacté la Municipalité pour proposer un projet de transformation d'un lieu vacant dédié au logement du personnel surnommé la « **Banane** » en espace dédié à la petite enfance. La Direction de l'EMS a exprimé son souhait de développer un projet intergénérationnel.

Le projet bénéficie d'un prêt de CHF 2.6 millions, octroyé par la Commune de Charbonne à la Maison du Pèlerin, avec un amortissement prévu sur 20 ans à un taux de 1% qui permet de proposer un loyer correct. Le remboursement de ce prêt se fera par le versement d'un montant annuel de CHF 130'000.- par l'ASICC.

Dotée d'**une capacité de 44 places**, la nouvelle crèche comprendra trois groupes d'âge différents et deux unités par groupe: une nurserie, un secteur pour les trotteurs et un autre pour les moyens.

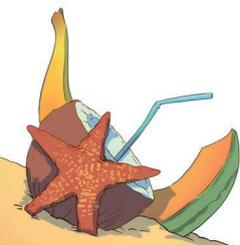
Le processus de recrutement a débuté avec l'engagement de la directrice au 1<sup>er</sup> avril 2025. Nous tenons à souhaiter la bienvenue à Mme Sarah Binder. L'ASICC poursuit le recrutement de 12 à 14 collaborateurs (ES, ASE et auxiliaires). L'ouverture de la structure est prévue pour le 11 août 2025.

La Maison du Pèlerin a mandaté le bureau « Architectum Sàrl » de Montreux pour concevoir un projet en harmonie avec la forêt et la beauté naturelle du lieu. La crèche offrira aux enfants un cadre exceptionnel, propice à l'éveil et à la découverte de la nature. L'inauguration de la crèche est fixée au 4 octobre 2025.

En conclusion, la Commune a eu la chance de pouvoir concrétiser ce projet sans devoir passer par de longues procédures ni faire face à des oppositions judiciaires. Tous les partenaires (Maison du Pèlerin, Architectum Sàrl, l'ASICC et la Commune) ont œuvré ensemble pour permettre la réalisation rapide et efficace de ce bel espace d'accueil. Nous espérons que les enfants comme les parents seront heureux de pouvoir en bénéficier.

M. Gilbert Cavin, municipal





# le Mémento des Manifestations

## LA VIE DE LA COMMUNE

30 août

**30ans de Plein-Ciel  
Tour Plein-Ciel**

Mont-Pèlerin

6 septembre

**Jazz au Caveau**

Caveau des vigneron, Chardonne

7 septembre

**Concerts culinaires**

Salle del Castillo, Vevey

12 et 13 septembre

**Fête des vendanges**

Village, Chardonne

26 septembre au 12 octobre

**Exposition**

*Sté de développement*  
Caveau des vigneron, Chardonne

26 septembre

**Vernissage exposition**

*Sté de développement*  
Caveau des vigneron, Chardonne

4 et 5 novembre

**Troc d'hiver**

Grande salle, Chardonne

6 et 7 décembre

**Marché des artisans**

Salle polyvalente, Jongny

6 décembre

**Saint-Nicolas**

Mont-Pèlerin



Bon...  
Tu veux une  
paille?



30<sup>ème</sup> Anniversaire  
de Pein-Ciel



**360°**  
PLEIN-CIEL 30 ANS  
RIVIERA - LAVAUX

Venez participer  
à la grande fête  
des 30 ans  
de Plein-Ciel!

Rendez-vous le 30 août 2025  
de 10h à 18h pour profiter de la vue 360°  
et d'une ambiance festive.

**Dès 10h, accueil et ouverture des festivités**

- Entrée libre toute la journée
- Animations pour les familles
- Stands de nourriture
- Boissons et vins de Chardonne

Plus d'informations [www.tourpleinciel.ch](http://www.tourpleinciel.ch)

**360°**  
PLEIN-CIEL 30 ANS  
RIVIERA - LAVAUX

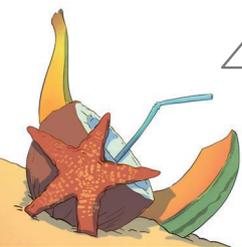
Au dessus  
des sapins,  
le monde  
à vos pieds!

ACCÈS  
Funiculaire Vevey – Mont-Pèlerin  
Arrêt: gare du Mont-Pèlerin  
puis une heure de marche

Ouverture de Pâques  
au 1<sup>er</sup> week-end de novembre

Plus d'informations [www.tourpleinciel.ch](http://www.tourpleinciel.ch)





# 4<sup>ème</sup> édition des concerts culinaires

## LA VIE DE LA COMMUNE

Le **dimanche 7 septembre 2025**, lam-Bacchus.com et la Société de développement de Chardonne - Mt. Pèlerin ont le plaisir de vous convier à une nouvelle édition des **Concerts Culinaires**, un événement d'exception alliant musique, gastronomie et patrimoine, en partenariat avec la Maison Obrist et le restaurant À la Demi-Lune.

Fort de ses précédentes éditions à succès, le concert prend ses quartiers dans une plus grande salle. Nous vous attendons nombreuses et nombreux à la Salle del Castillo à Vevey pour une représentation exclusive de LadyVa, artiste suisse, reine du boogie-woogie, qui revisitera Beethoven et les légendes du rock'n'roll ainsi que pour un apéritif gourmand concocté par le restaurateur

Philippe Verdan et son équipe. Puis, cap sur Chardonne au restaurant À la Demi-Lune où la soirée se poursuivra en harmonie autour d'un menu inspiré par la cuisine créole de Louisiane et le barbecue texan, le tout accompagné par le vin Premier Grand Cru du Château de Chardonne de la Maison Obrist. L'événement mettra en lumière l'héritage viticole et culturel de notre Commune. En partenariat avec la Société de développement de Chardonne - Mt. Pèlerin, les fonds recueillis serviront à la promotion du patrimoine local.

Les places étant limitées, pensez à réserver sans tarder. En tant que résidentes et résidents de Chardonne et/ou membres de la SDCMP, vous bénéficiez de 20% sur les billets. Nous nous réjouissons de vous accueillir au rythme du boogie-woogie et de Beethoven, tout en savourant les richesses gastronomiques et viticoles de notre Commune.

## INFORMATIONS PRATIQUES ET RÉSERVATIONS

- Date : dimanche **7 septembre** 2025
- Horaires : **17h00 – 22h00**
- 17h00 : dégustation
- 18h00 : concert
- 20h00 : repas
- Lieu : **Salle del Castillo**, place du Marché, 1800 Vevey et restaurant **À la Demi-Lune**, rue du Village 7, 1803 Chardonne.
- Tarif : CHF 200 par personne pour l'apéritif gourmand et le concert. CHF 400 par personne pour l'apéritif gourmand, le concert et le repas VIP. 20% de réduction pour les résidents de Chardonne - Mt. Pèlerin et les membres de la SDCMP. Nombre de places limité à 250 personnes, dont 40 pour le repas.
- Billetterie: [www.concertsculinaires.ch](http://www.concertsculinaires.ch)



CONCERTS  
CULINAIRES

# BOOGIE-WOOGIE BEETHOVEN

Musique, vin, gastronomie  
et patrimoine.

**7 SEPTEMBRE 2025**

**17H00** : Concert et dégustation

à la Salle del Castillo, Vevey

**20H00** : Repas au restaurant

À la Demi-Lune, Chardonne

LadyVa, la reine du boogie-woogie, pianiste et compositrice vedette suisse, se produit en exclusivité aux Concerts Culinaires, présentés par lamBacchus.com.

En partenariat avec La Maison Obrist, le restaurant À La Demi-Lune et la Société de développement de Chardonne - Mt. Pèlerin.

*Le nombre de places étant limité,  
réservez vos billets aujourd'hui!*  
[concertsculinaires.ch](http://concertsculinaires.ch)



DEMI-LUNE  
RESTAURANT



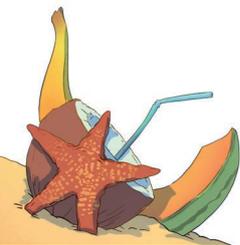
brandaffairs

OBRIST



CHARDONNE - MT. PÈLERIN  
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT





# Troc d'Hiver et multi-sports 2025

LA VIE DE LA COMMUNE



## Grande Salle de Chardonne

Achat et vente de matériel, vêtements et chaussures de sports propres, **en parfait état** et d'actualité adultes et enfants.

(skis, tennis, équitation, vélos, rollers, etc...)

Réception

du matériel : **mardi 4 novembre 2025**

de 16h00 à 19h00

Vente : **mercredi 5 novembre 2025**

de 16h00 à 18h30

Reprise

du matériel : **mercredi 5 novembre 2025**

de 19h30 à 20h00

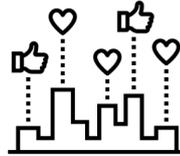
Nous gardons 20 % sur le produit des ventes et le bénéfice sera versé en faveur d'une association.

Nous déclinons toute responsabilité pour les articles qui pourraient être perdus, volés ou endommagés.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à

**Sylvia Ramseier** — 079 486 41 87

# Les Fenêtres de l'Avent 2025 !



*Pour se réjouir ensemble tout au long du mois de décembre !*

*Cela concerne qui ?*

Chaque habitante ou habitant, entreprise, commerce, organisation et société, de la Commune.

*Cela implique quoi ?*

-  De décorer une fenêtre, une porte, une entrée, une cour, un balcon, une façade, un arbre dans son jardin....
-  De l'illuminer à une date entre le 1 et le 23 décembre, entre 18h00 et 20h00, selon votre disponibilité
-  Si vous le souhaitez, sans aucune obligation, de partager un thé avec les habitants venus admirer votre décoration.

*Annoncez-vous :*

[anouck.ragab@chardonnemontpelerin.ch](mailto:anouck.ragab@chardonnemontpelerin.ch)

*ou*

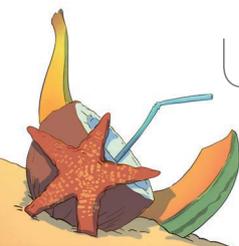
079/722.11.60.



**SOCIÉTÉ DE  
DÉVELOPPEMENT  
CHARDONNE - MONT-PÈLERIN**

Retrouvez  
l'ensemble  
des nouvelles  
et informations  
publiées.





# Une Capsule Temporelle du 18 novembre 1961

LA VIE DE LA COMMUNE



PLANTATION  
D'UN ARBRE  
SUR LA PLACE  
DU TEMPLE DE  
CHARDONNE, LE  
18 NOVEMBRE 1961

L'ensemble des documents qui étaient enfermés dans la capsule de plomb enterrée sous les racines de l'arbre planté sur la place du Temple de Chardonne le 18 novembre 1961, peuvent être consultés, sur demande, auprès du Greffe municipal.



Chardonne, le 17 novembre 1961

COMMUNE DE  
CHARDONNE

Plantation d'un nouvel arbre sur la place du Temple  
de CHARDONNE, le samedi 18 novembre 1961.-

\*\*\*\*\*

Le marronnier rouge planté le 24 janvier 1898, lors de la fête commémorative du centenaire de l'indépendance vaudoise, après 63 ans d'existence, a dû être abattu au printemps 1961, pour cause de vétusté.-

Sous les racines de cet arbre vénérable, on a retrouvé, en parfait état de conservation, renfermé dans une capsule de plomb, la documentation qui y avait été placée lors de la plantation, à savoir un procès-verbal de la cérémonie patriotique du 24 janvier 1898; une notice historique sur la "Révolution vaudoise" du 24 janvier 1798, par M. Paul Haillefer, professeur à Lausanne; un exemplaire de l'almanach le "Messager boiteux" de Berne et Vevey de l'année 1898; un no. de la Revue, au samedi 22 janvier 1898; un no. de la gazette de Lausanne du 22 janvier 1898; un no. de la Feuille d'Avis de Vevey du 20 janvier 1898; un no. spécial de la "Feuille", supplément de la Feuille d'avis de Vevey du 24 janvier 1898; un no. de la "Revue du dimanche" du 9 janvier 1898; -

Ces documents seront de nouveau déposés dans une cassette en plomb, qui sera enfouie sous les racines du nouvel arbre, en l'espèce, un érable lacinié, (*Acer laciniata*), dont la plantation aura lieu le samedi 18 novembre 1961, sur l'emplacement du marronnier défunt.-

A la documentation ci-dessus énumérée, viendront s'ajouter: un numéro des journaux suivants: la nouvelle revue, la gazette de Lausanne, de la feuille d'avis de Vevey; un almanach le "Messager boiteux" de Berne et Vevey, de 1961, un exemplaire du bulletin de vote pour l'élection du Conseil communal des 11/12 novembre 1961.-

Cette manifestation coïncidera avec le cinquantième de la construction du collège de Chardonne qui date de 1911.-

Participeront à cette cérémonie: la municipalité, le Conseil de paroisse de Chardonne-Jongny, la commission scolaire, le corps enseignant, les enfants des écoles.- Monsieur Jean Forestier, syndic, prononcera une allocution de circonstance, les enfants des écoles exécuteront un chant patriotique et jetteront la poignée de terre symbolique, et Monsieur le pasteur Olivier Vuille terminera par une prière.-

Les autorités religieuses et civiles sont actuellement composées comme suit:

Conseil de paroisse: Monsieur Olivier Vuille, pasteur.- M. Félix Neyroud, Président, M. Marcel Mouron, Aloïs Broyon, Albert Neyroud, Roger Neyroud, Georges Raymond, secrétaire-caissier, Mesdames Berthe Ducret-Dind, Marguerite Jaton, Annie Felot, et comme suppléants: Mesdames Simone Adam, Yvette Amstein, M. Eugène Favre, James Keylan et Louis Taverney.-

Municipalité: M. Jean Forestier syndic, Jean-Louis Ducret, vice-Président, Robert Neyroud, Armand Tavel, René Murisier, Marcel Mouron,



Chardonne, le

COMMUNE DE  
CHARDONNE

Suite:

et Charles Parisod.-

Secrétaire municipal: Auguste Goy; boursier communal: M. Charles Forestier.- Huissier municipal: M. Willy Sonny.-

Commission scolaire: M. Ernest Verdan, Président, Emile Commend, secrétaire, Armand Tavel, François Neyroud, Henri Morel, Roger Neyroud, et Samuel Ducret.-

Bureau du Conseil communal: M. Edouard Adam, Président, Henri Morel, 1er vice-Président, Samuel Ducret, 2me vice-Président; scrutateurs: MM. Francis Neyroud et Roger Dénércz.- Secrétaire M. Georges Raymond.-

Chardonne, le 18 novembre 1961

Au nom de la Municipalité:

Le syndic:

J. Forestier

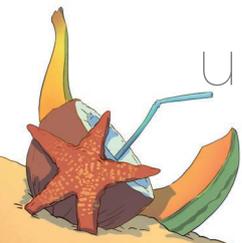
*Jean Forestier*

Le secrétaire:

A. Goy

*A. Goy*





# une Personnalité de la Commune

IL ÉTAIT UNE FOIS...

## M. PHILIPPE CHEVALLEY

ANCIEN POSTIER DE CHARDONNE



Né le 22 juillet 1954 à Chardonne, fils d'un papa facteur et d'une maman à la maison, j'ai fait toute ma scolarité à Chardonne avec quelques incursions à Corseaux et à Corsier-sur-Vevey. J'ai passé une enfance heureuse accompagné de mes 3 frères et sœur avec une chance infinie d'habiter à Chardonne.

Dès le mois d'avril 1970, apprentissage aux PTT à Vevey agrémenté de périodes de distribution de courrier à Chardonne ainsi qu'au Mont-Pèlerin.

De 1982 à 2004 service distribution des envois express avec à peu près 350'000km parcourus dans la région veveysane et alentours.

Une grande passion pour ce métier riche en rencontres humaines et parfois canines, une multitude d'anecdotes souvent magnifiques et parfois tristes. Le service de distribution des envois express était reconnu et apprécié par la clientèle des PTT et souvent l'attente d'un envoi urgent était de temps à autre fébrile et la réception était accueillie avec soulagement. Le télégramme était là pour informer et communiquer rapidement aux personnes qui n'avaient pas les mêmes facilités pour recevoir des messages qu'aujourd'hui.

En 1998 c'est la fin des PTT et l'arrivée de la Poste Suisse avec beaucoup de changements. En 2006 une partie du monopole des lettres est supprimée et le marché des colis est ouvert à la concurrence. Cette nouvelle organisation de la Poste m'a donné l'opportunité de travailler dans les bureaux de la Région de distribution de Vevey. Le fait d'être dans un bureau pratiquement toute la journée n'a pas toujours été facile, les tubes néons ayant remplacé la lumière du ciel.

2006 a vu également la fin de mes horaires de travail « irréguliers » me permettant de me présenter au sein du groupe GCI comme conseiller communal. J'ai eu l'honneur d'être élu au Conseil Communal, activité reconduite jusqu'en 2016, avec un passage à la présidence du Conseil en 2011. Ces deux législatures ont été une magnifique expérience et ô combien instructive sur la vie de la commune.

Après 47 ans passés au service du géant jaune, la retraite arrive le 31 décembre 2017.

Quel beau mot que la retraite et l'on pourrait en parler longuement à commencer par l'organisation de la vie de famille avec des commentaires teintés d'humour comme : « Pour la femme, retraite signifie deux fois moins d'argent et deux fois plus de mari à la maison ! »

La COVID ainsi qu'une maladie scélérate est venue assombrir ce début de retraite. Mais comme l'on dit la vie c'est comme un vélo, si l'on s'arrête d'avancer on se casse la figure. La famille, le jardinage et les petits voyages sont





autant d'occupations qui occupent une grande partie de mes journées. J'ai toujours aimé l'histoire en particulier la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle; cette période m'a passionné depuis ma jeunesse, complétée par un grand intérêt pour cette aventure qu'est l'aviation, son essor et son développement qui a influencé profondément notre civilisation.



Marié, père de 4 enfants et depuis peu un troisième petit-enfant est venu agrandir le cercle de la famille.

Une autre occupation est venue agrémenter ce chemin de la retraite soit une expérience tentée au début des années 2000 et quelque peu mise en sommeil. Cette activité est la peinture à l'huile sur toile et c'est avec un grand plaisir que j'ai ressorti pinceaux et tubes de peinture.

Être habitant d'une région telle que Chardonne et ses environs est sans aucun doute une chance extraordinaire quant au choix des sujets à peindre, tellement de choix que l'angoisse de la toile blanche s'est manifestée plus d'une fois.

Les vignes, les villages, le cirque de montagnes quienser le Léman, avec ses variations de lumière, en particulier au lever et au coucher du soleil, sont des sujets dont le regard ne peut se lasser quelle que soit la saison.

Toujours fasciné et humblement inspiré par des artistes comme Albert Duplain ou Félix Vallotton ainsi qu'Edgar Mab-

boux, je ne peux les citer tous, ces peintres ont capturé par leur talent ces magnifiques paysages. Je me déplace dans la région, lors de marche, avec mon appareil photo pour saisir une vue, une ambiance afin de les reporter sur une toile.

En 2023 la Société de Développement de Chardonne-Mont-Pèlerin m'a proposé d'exposer quelques toiles lors de l'exposition de printemps 2024. Ce fut avec un grand plaisir que j'ai accepté ce privilège et l'exposition s'est déroulée au mois d'avril 2024 avec un vernissage couronné de succès ; une magnifique expérience pleine de rencontres et d'émotions partagées.

Bien entendu, je continue de peindre de nouvelles toiles et de profiter de tous les bons moments de la vie en famille, dans ce bel endroit de la Riviera qu'est la Commune de Chardonne.



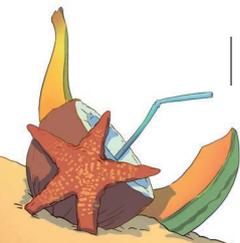
## Dans notre prochain numéro :

Pouvez-vous deviner de qui nous parlerons dans le prochain « Chardonneret » :

- N'est pas réputé comme étant timide et il est au « courant ».

Avez-vous trouvé de qui il s'agit ?





# les Infos Utiles

LES INFOS UTILES

## Numéros d'urgence

Police	117
Feu	118
Urgences	144



**BIBLIO**  
Chardonne-Jongny

## Nos sites internet :

[www.chardonne.ch](http://www.chardonne.ch)

[www.b-t-i.ch](http://www.b-t-i.ch)

[www.dechetscerclecorsier.ch](http://www.dechetscerclecorsier.ch)

[www.chardonnemontpelerin.ch](http://www.chardonnemontpelerin.ch)

**BIBLIO** Chardonne-Jongny



Commune de  
**CHARDONNE**

Commune de  
**JONGNY**

## NÉ POUR LIRE



Né pour lire, en avez vous déjà entendu parler ?  
C'est un projet qui a pour but de sensibiliser les parents à l'importance de la lecture chez les enfants, dès leur plus jeune âge.

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'animation **Né pour lire** qui a lieu chaque premier mercredi du mois à la bibliothèque de Chardonne-Jongny.

SESSION 1  
9H30-9H50

SESSION 2  
10H15-10H35



Venez partager un moment privilégié avec votre enfant dans le monde magique des livres et des histoires pour notre animation Né pour lire !

**SUR INSCRIPTION**  
(PLACES LIMITÉES)



INFOS SUR NOTRE SITE : [HTTPS://BIBLIOCHARDONNEJONGNY.CH/](https://bibliochardonnejongny.ch/)

# LES FRIMOUSES

GARDERIE-JARDIN D'ENFANTS

Grande Salle  
de Chardonne

Le jardin d'enfants « **Les Frimousses** » a pour but la socialisation et le développement de l'autonomie des enfants entre 3 et 5 ans. Le jardin d'enfants propose entre autres les activités comme le jeu sous multiples formes, le bricolage, le déguisement, le chant, la danse et la musique qui développent l'imagination des enfants d'une manière agréable. Les Frimousses est également un lieu qui favorise et crée le lien entre les enfants à plus long terme.

Le jardin d'enfants est ouvert :

**les lundis, mardis, jeudis et vendredis**  
de 8h00 à 12h00

Pour plus d'informations veuillez contacter :

**Mme Kathrin Cantergiani**

079 243 77 20

kathrin.p@cantergiani.ch



**LE PÉDIDUS DE  
CHARDONNE C'EST  
QUOI ?**

Un regroupement de parents pour amener les enfants à pied à l'école, en toute sécurité

**COMMENT Y  
PARTICIPER ?**

Basé sur le bénévolat, il suffit qu'un parent fasse un trajet à pied par semaine pour escorter le groupe d'enfants

**C'EST POUR  
QUI ?**

pour les enfants  
scolarisés dès la  
1H

**ET C'EST COOL  
POUR LES  
ENFANTS CAR...**

ils blablaquent avec les copains, rigolent, disent bonjour aux ânes et vont à l'école à pied en toute sécurité accompagnés d'un adulte. Un commencement de journée très sympa !

- Le + pour les parents :
- un réseau de contact
- des trajets en moins à effectuer
- l'entraide entre parents
- moins de voitures aux abords de l'école



**LE TRAJET :**

Bosquets de Paudille, Sentier de Péroset, Rue Jacques-Chardonne, Rue du Village, Collège de Chardonne (et retour)



**REJOIGNEZ-NOUS !**

POUR TOUT CONTACT :

**Mădălina Craiu 076 464 68 48**

**pedibus@chardonne.ch**





**12-13 SEPTEMBRE 2025**

**La Fête des Vendanges**

**CHARDONNE**

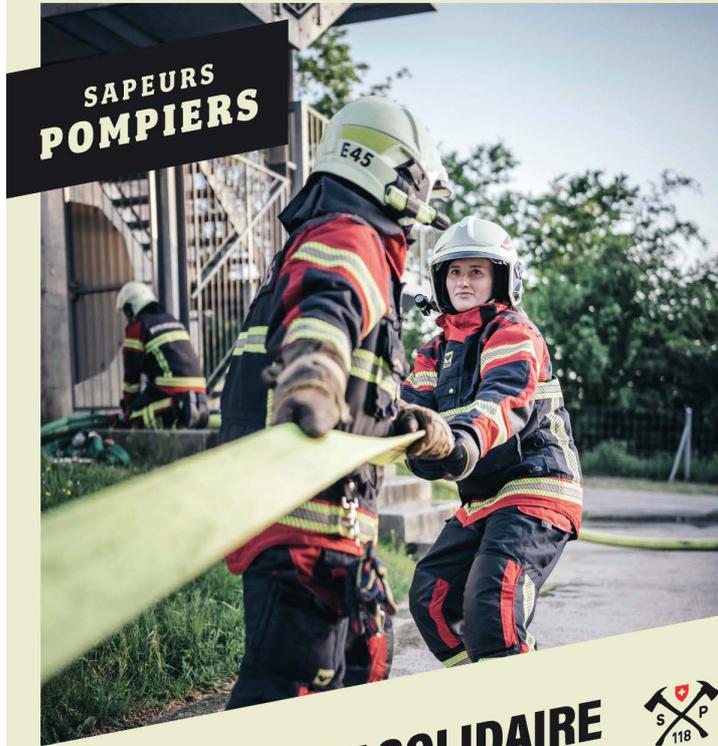
Record du Monde\*  
Dégustations  
Pressée artisanale

Musiques et concerts  
Marché artisanal  
Animations pour enfants

YVÈTE DES VENDANGES CHARDONNE

GUINNESS WORLD RECORDS

PARÈNE TA FRASSE  
DU S'OCUPE DU RAÏNI



**SAPEURS POMPIERS**

**VOLONTAIRE ET SOLIDAIRE  
JE M'ENGAGE**



Rejoignez-nous !  
[www.118-info.ch](http://www.118-info.ch)

# COMMUNE DE CHARDONNE



La Municipalité a le plaisir de vous proposer une souscription des quatre différents vins de la réserve communale.

Particulièrement gâté par la nature, trois magnifiques millésimes selon les cépages sont disponibles :

le **Chasselas** en **2024**

le **Gamay** en **2023**

le **Merlot** en **2022**

le **Doral** en **2024**

Renvoyez-nous le bulletin de commande qui vous parviendra en tout-ménage dans votre boîte aux lettres. Après la réception de votre paiement, la livraison de votre vin se fera à la cave communale, le **18 novembre 2025** de **17h à 19h**.

## VINS DE LA RECOLTE COMMUNALE



# Belle fin d'été 2025!



COMMUNE DE CHARDONNE  
[www.chardonne.ch](http://www.chardonne.ch)